

COMMUNE DE CIRON – N°67-JUILLET 2015



LA LANTERNE



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL



Naissances :

Noam PAGNARD	né le 09 janvier	Le Blanc
Louis GELLÉ BEAUJEAN	né le 12 mai	Le Blanc
Louison GOUBARD	née le 17 juin	Le Blanc
Gabriel POIRON	né le 20 juin	le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Mariage :

Guillaume SEURON et Cindy DESEILLE le 14 février

Félicitations aux jeunes mariés.

Décès :

Roger POIRON	le 13 janvier	à Châtellerault
Daniel JOUBERT	le 01 février	à Mérigny
Charlotte ROBIN	le 04 mars	à Ciron

Inhumations :

Odette MARTIN	le 28 MARS	venant de Rivarennas
Giselle AUGOYARD	le 24 avril	venant de Le Blanc
Aimée COQUART	le 21 mai	venant de Lyon

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.



Giselle AUGOYARD nous a quittés le 16 avril dernier.

Ces quelques mots pour retracer la vie de notre amie et mettre en valeur sa participation à la vie de notre commune, son attachement très fort à Ciron où elle est née le 23 juin 1928 et où elle a passé sa vie.

Gisèle a intégré la vie communale en devenant secrétaire de mairie en janvier 1974, poste qu'elle quittera en 1992 pour prendre sa retraite.

Elle sera au service de 2 maires et leur conseil municipal.

D'abord Gérard Lerat pendant 15 ans et ensuite René Pérot pendant 3 ans.

Elle sera pendant toutes ces années, une secrétaire dévouée, discrète et efficace, souvent la première interlocutrice du citoyen qui se présente en mairie, le renseignant, le guidant pour ses démarches.

A la retraite elle va très rapidement participer au Centre Communal d'Action Sociale et ceci pendant 19 ans de 1995 à 2014, mettant son temps et ses connaissances pour aider les personnes en difficultés et dans le besoin.

Elle écrivait de temps en temps, dans le journal de la commune des petits articles relatant la vie à CIRON, dans sa jeunesse.

Voici résumé rapidement, trop rapidement la vie de notre amie Gisèle, une vie bien remplie avec des épreuves et des joies, une vie au service de notre commune et de ses habitants d'abord comme secrétaire de mairie et ensuite comme membre du CCAS.

De Gisèle, nous garderons en mémoire, l'image d'une personne discrète et dévouée, ayant une connaissance profonde de la vie de CIRON où elle va maintenant reposer auprès de ses parents.

Pour terminer, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal, des habitants de CIRON, nous renouvelons nos très sincères condoléances à ses filles Micheline et Monique et toute la famille.

Informations

Cérémonies commémoratives :

- Commémoration du 10 juillet 1944, le 12 juillet à 16h30 au monument des Descends
- Cérémonie du 14 juillet à 11h au Monument aux Morts

Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Le 13 juillet

Les après-midi du 10 au 22 août

du 24 août au 03 septembre à 10h

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas sommier, canapé) aura lieu **le mardi 04 août**. S'inscrire en mairie (tel : 02 54 37 95 92).

Logement communal

Le logement 1 impasse de la Gare à Ciron est disponible à la location. Loyer mensuel hors charges : 390€

Pour tout renseignement contacter la mairie

Vetibox :



2 vetibox sont à votre disposition :

Rue des artisans

Chemin de Pellebuzan à Scoury

Pour déposer, vêtements, chaussures, tous tissus

Centre de Loisirs :

Le centre de Loisirs n'aura pas lieu à Ciron mais à Fontgombault du 06 au 31 juillet.

Les enfants seront amenés à Fontgombault par car à partir du centre de loisirs qui servira de garderie le matin et en fin d'après midi

Horaires de la garderie :

Matin : 7h30 à 9h

Après midi : 17h30 à 18h30

Inscriptions à la Communauté de communes à Ruffec auprès d' Emilie Retaud ou au centre de loisirs de Fontgombault.

Téléthon 2014 :

2 ballons lâchés pour le Téléthon et dont les coupons ont été retournés à la mairie, sont allés se promener en Charente.

Un à Feuillade (16380) et un à Saint Quentin sur Charente (16150)

Le gagnant du lâcher de ballons du Téléthon 2014 est : Clément PONCIN

Un bon d'achat lui sera offert.

Pique-Nique du CCAS



Nous avons décidé de relancer le pique-nique, il aura lieu :

Le dimanche 19 juillet à midi

Sur les bords de la Creuse en face Romefort.

L'apéritif est offert par le CCAS. Venez nombreux à cette journée conviviale

Si le temps ne permet pas d'être dehors nous nous installerons à la salle des fêtes

Inscription en mairie au plus tard le 16 juillet- ☎ : 02 54 37 95 92

Fermeture de la mairie les 23 et 24 juin

La fermeture de la mairie ainsi que la bande noire apposée sur les panneaux d'agglomération méritent quelques explications.

Les actions menées de concert avec de nombreuses communes du département et de France à l'instigation de l'association des maires de France et de l'association des maires ruraux avaient pour but de marquer nos inquiétudes vis-à-vis :

- De la diminution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)
- De la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République)

Concernant la DGF, dotation financière versée par l'Etat, sa diminution commencée en 2014, s'est poursuivie en 2015.

En 2 ans pour CIRON, sa diminution représente 20 000€ (soit 20% de moins par rapport à 2013)

Si elle doit se poursuivre sur le même rythme en 2016 et 2017 nous arriverons à une baisse de 40 000€.

Ce manque de ressources pour la commune devra être compensé en partie par une diminution des coûts de fonctionnement et aussi par une baisse des investissements ou un jour par une augmentation de la fiscalité locale.

Concernant la loi NOTRe, en discussion en ce moment à l'Assemblée et au Sénat, plusieurs points de cette loi fixant de nouvelles règles pour les communautés de communes ne sont pas approuvés par de nombreux maires ruraux, à savoir :

- L'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires, qui ne seraient plus désignés au sein du conseil municipal de la commune.

Le transfert obligatoire de nouvelles compétences : eau et assainissement, déchets, plan local d'urbanisme alors que nous souhaitons que le transfert de compétences entre communes et communautés de communes reste à la décision des communes avec une minorité de blocage.

- Le maintien à 5000 habitants de la population minimale d'une intercommunalité et non pas 20 000 habitants comme prévu dans la loi.

En un mot, nous sommes favorables à une communauté de communes au service des communes mais pas à une intercommunalité qui remplacera un jour prochain, la commune.

Nous sommes pour une démocratie locale et le maintien d'un service public de proximité

Les Travaux du Conseil 1er semestre 2015

Séance du 19 février

- *DETR 2015- création bâtiment*

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la Sous-Préfecture pour la construction d'un bâtiment communal selon le plan de financement suivant :

Cout total de l'opération HT	114 960€	100%
Fonds propres	68 976€	60%
D E T R	45 984€	40%

- *Modification des statuts du SDEI (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre)*

Les nouveaux statuts du SDEI sont approuvés par le conseil municipal :

Changement du siège social, actualisation des statuts par rapport aux nouvelles réglementations, inscription de nouvelles compétences et services optionnels (achat d'énergie, infrastructure de charge pour véhicules électriques, instruction des actes d'urbanisme à l'échelon national)

- *Groupement de commandes pour l'achat d'énergie*

Les tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'énergie appliqués en France vont être progressivement supprimés, prioritairement dans un premier temps pour les consommations non résiduelles, à compter de 2015.

En conséquence, la commune devra conclure de nouveaux contrats de fournitures d'énergies dans le respect des règles de la commande publique.

Dans un souci de simplification et d'économie, les syndicats d'énergies d'Eure et Loir, de l'Indre et d'Indre et Loire ont souhaité pouvoir mettre leurs compétences au profit des

pouvoirs adjudicateurs acheteurs de gaz naturel et/ou d'électricité.

Le conseil municipal accepte la proposition et décide d'adhérer au groupement de commandes.

- *Prise en charge facture avant le vote du Budget.*

Monsieur le Maire rappelle au conseil l'obligation de formation pour l'agent employé sous Contrat d'Avenir.

Le budget n'étant pas encore voté, le conseil prévoira au budget 2015 la formation permis Poids lourds d'un montant de 1350€.

- *Achat de balayeuse et remorque*

Le conseil décide l'achat d'une balayeuse et sa remorque avec les communes d'Oulches et Ruffec.

Une convention sera signée entre les trois communes pour définir les modalités de financement et utilisation.

- *Contrat régional de solidarité territoriale*

Une subvention (la plus élevée possible) est demandée à la Région pour l'achat de la balayeuse et sa remorque ainsi que pour l'achat d'une faucheuse d'accotements

Séance du 26 mars

- *Comptes administratifs 2014*

Principal :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté		2 366.96		100 819.03		103 185.99
Op° de l'exercice	406 444.17	542 158.94	332 527.39	538 624.00	738 971.56	1 080 782.94
TOTAUX	406 444.17	544 525.90	332 527.39	639 443.03	738 971.56	1 183 968.93
Résultat de clôture		138 081.73		306 915.64		444 997.37
Restes à réaliser	191 248.69					
Totaux cumulés	597 692.86	544 525.90	332 527.39	639 443.03		
Résultats définitifs	53 166.96			306 915.64		253 748.68

Le compte administratif principal fait apparaître un déficit de 53 166.96€ en investissement et un excédent de 306 915.64€ en fonctionnement soit un excédent de 253 748.68€ sur les deux sections.

Assainissement :

Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté		126 046.91	26 907.78			99 139.13
Op° de l'exercice	108 789.63	49 347.07	75 985.39	107 587.45	184 775.02	156 934.52
TOTAUX	108 789.63	175 393.98	102 893.17	107 587.45	211 682.80	282 981.43
Résultat de clôture		66 604.35		4 694.28		71 298.63
Résultats définitifs		66 604.35		4 694.28		71 298.63

Le compte administratif fait apparaître un excédent de 66 604.35€ en investissement et un excédent de 4 694.28€ en exploitation soit un excédent de 71 298.63€ sur les deux sections.

Menuiseries :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reporté	8 342.35			4 158.60	4 183.75	
Op° de l'exercice	5 943.52	8 342.35	709.44	13 318.68	6 652.96	21 661.03
TOTAUX	14 285.87	8 342.35	709.44	17 477.28	10 836.71	21 661.03
Résultat de clôture	5 943.52			16 767.84		10 824.32
Résultats définitifs	5 943.52			16 767.84		10 824.32

Le compte administratif fait apparaître un déficit de 5943.52€ en investissement et un excédent de 16 767.84€ en fonctionnement soit un excédent de 10 824.32€ sur les deux sections.

- *Comptes de Gestion*

-

Les comptes de gestion dressés par le receveur visés et certifiés conformes sont approuvés par le conseil municipal.

- *Affectation du résultat Menuiseries*

Afin de couvrir le déficit, le conseil affecte la somme de 5 943.52€ à la section d'investissement.

- *Taux fiscalité 2015*

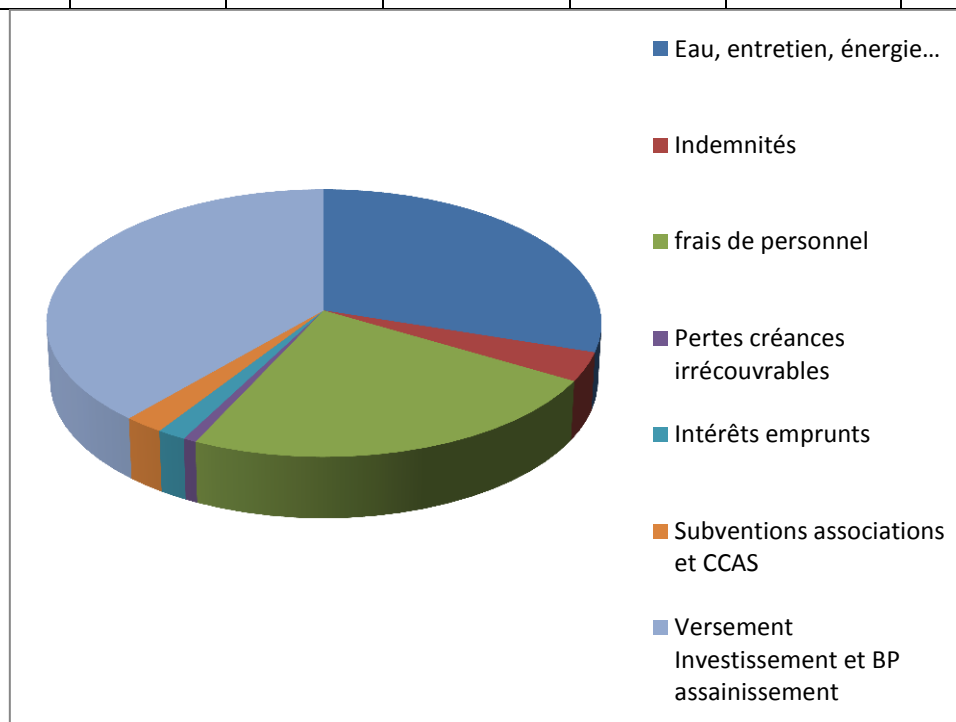
Le conseil fixe les taux des 4 taxes de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 10.74%
Taxe foncier bâti : 3.34%
Taxe foncier non bâti : 10.80%
CFE : 7.77%

- *Budgets 2015*

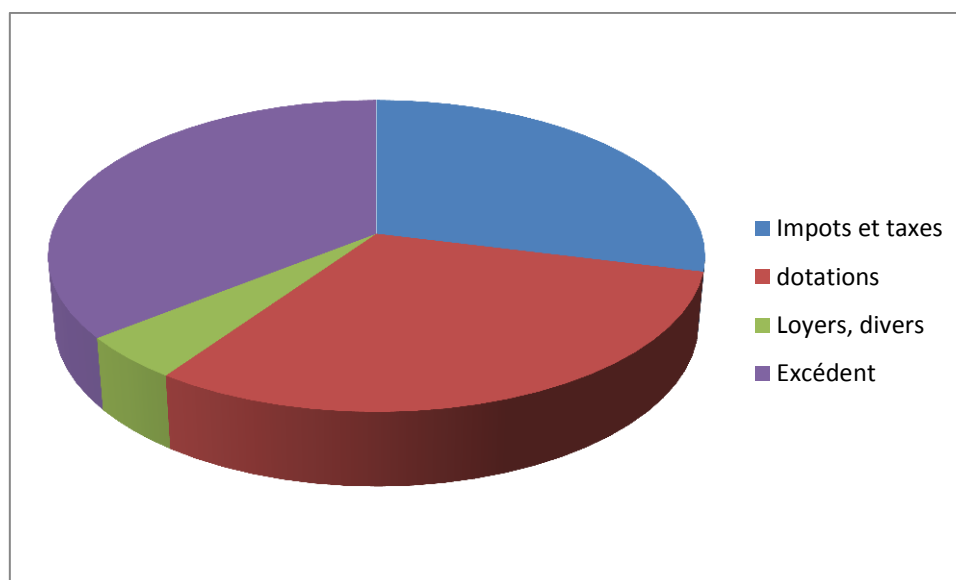
Dépenses de fonctionnement :

Eau, énergie, entretien voirie bâtiments	Indemnités	frais de personnel	Pertes créances irrécouvrables	Intérêts emprunts	Subventions associations et CCAS	Versement Investissement et Budget assainissement
213 300 €	24 900 €	167 400 €	5 000 €	11 000 €	15 200 €	275 020 €



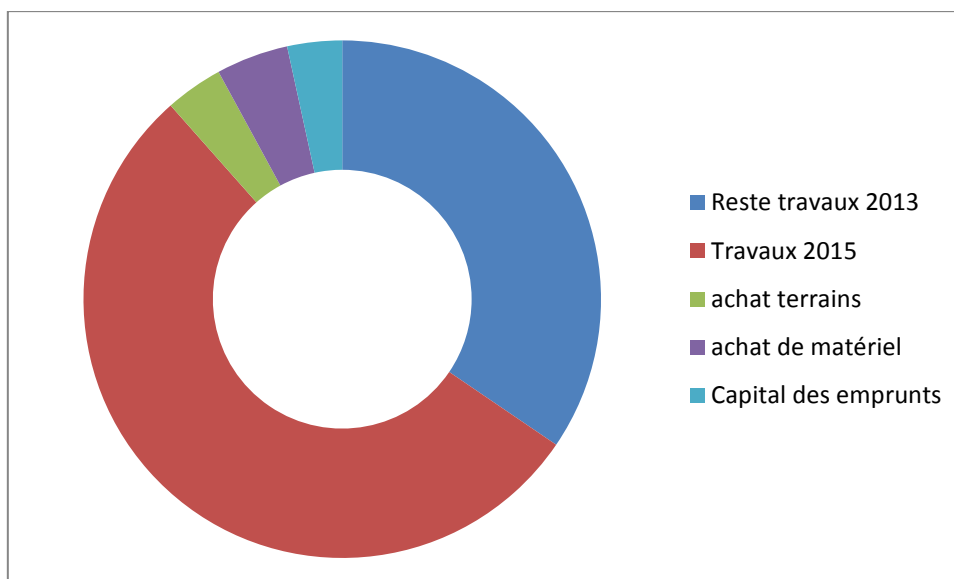
Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	dotations	Loyers, divers	Excédent
205 141 €	219 151 €	32 780 €	253 748 €



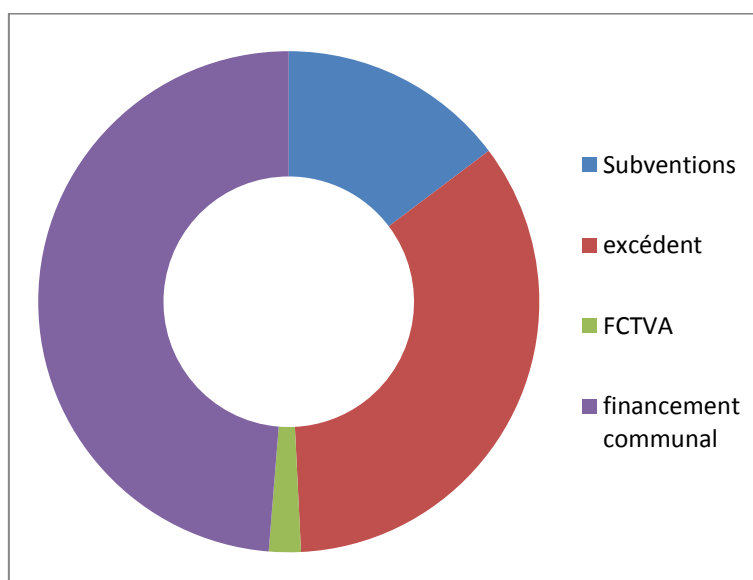
Dépenses d'investissement

Reste travaux 2013	Travaux 2015	achat terrains	achat de matériel	Capital des emprunts
191 248 €	299 000 €	20 000 €	25 000 €	18 960 €



Recettes d'investissement

Subventions	excédent	FCTVA	financement communal
81 533 €	191 247 €	11 408 €	270 020 €



- *Fonds de solidarité logement 2015*

La commune décide de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité logement 2015 sur la base de 1.66€ par résidence principale soit 415€.

- *Transfert de compétence d'infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables*

Le conseil :

- approuve le transfert de la compétence "infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables" au SDEI pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

-Approuve les travaux d'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'installation.

- *Acquisition parcelle AV n°162 à la famille Szémendera*

Le conseil accepte d'acheter la parcelle AV n°162 d'une superficie de 994 m² au prix de 1€le m². La vente sera réalisée sous la forme d'un acte administratif.

- *Participation voyages scolaires*

Suite à la demande leur établissement scolaire, le conseil décide de verser une participation au financement du voyage scolaire de :

Rachel Geoffroy, Kassia Dos Reis Viana et Clément Poncin d'un montant de 50€ chacun.

- *Maîtrise d'œuvre garage communal :*

La maîtrise d'œuvre pour la construction du garage communal est confiée à M Quatrepoint Jérôme en groupement conjoint avec ECOBAT pour un forfait de rémunération de 10 960€.

- *Remplacement Agence postale*

M le Maire est chargé du recrutement pour les remplacements à l'Agence Postale (congés, arrêts maladie...)

Séance du 02 mai

- *Fonds d'aide aux jeunes en difficulté*

Le conseil autorise la commune à participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2015 sur la base de 0.70€ par jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur notre territoire.

- *Travaux de voirie 2015 : choix de l'entreprise*

L'entreprise COLAS est retenue pour effectuer les travaux chemin des Varennes pour un montant total de 51 706.50€HT soit 62 047.80€TTC

- *Convention renouvellement poste ERDF à Barrière*

Le poste ERDF à Barrière est déplacé en bordure du chemin rural du "Gué de Romefort" situé au Gros Bois. Le Maire est autorisé à signer la convention de servitudes avec ERDF.

- *Rapport annuel service assainissement*

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif est accepté par le conseil municipal

- *Lotissement des Varennes : Vente de parcelles*

Le conseil accepte de vendre :

- ▶ à M Lefèvre David et Melle Billard Julie le lot n°6 du lotissement des Varennes d'une superficie de 817m², au prix de 7353€ (9€ le m²)

► à M HRYCAN Karl et Mme MARTIN Violaine le lot n°4 du lotissement des Varennes d'une superficie de 817m², au prix de 7353€ (9€ le m²)

Séance du 18 juin

- *Dossier de consultation des entreprises (DCE) construction Hangar communal*
Le DCE est accepté par le conseil municipal

- *Sondage de sol- Construction Hangar*
L'entreprise SOGEO de Jaunay Clan est chargée de réaliser l'étude géotechnique pour la construction du hangar communal pour un montant de 2 262€TTC.

- *SPS construction hangar communal*
La société SOCOTEC de CHATEAUROUX est retenue pour la mission SPS pour un montant de 990€ HT soit 1 188€ TTC.

- *Demande de subvention MFR de Chauvigny*
Un habitant de Ciron étant scolarisé 0 la MFR de Chauvigny, le conseil municipal, accepte de verser une subvention d'un montant de 50€

- *Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat*

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent plus absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'État, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de CIRON rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société:

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble" ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de CIRON estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour ces raisons que la commune de CIRON soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Les investissements 2015

Les investissements de la commune cette année auront pour but de faciliter le travail de l'équipe technique sur 2 plans :

1) Achat de matériel :

Une balayeuse avec sa remorque de transport, en commun avec les communes d'Oulches et Ruffec.

Un mini tracteur permettant l'utilisation de la balayeuse



Une faucheuse d'accotement pour remplacer celle achetée en 1992.



Une subvention a été demandée à la Région pour l'achat de la balayeuse et de la faucheuse d'accotements

2) Création d'un garage communal pour stocker le matériel nouveau et ancien et permettre de vider le hall de gare dans le but de l'affecter à d'autres utilisations.

Ce garage aura une surface de 270m². Il sera installé face à l'atelier communal actuel et sera financé à 30% par une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR.



Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Réunion du 31 mars 2015

Le compte administratif et le compte de gestion donne un excédent de 174 000€ pour l'année 2014 ce qui donne un excédent cumulé de 1 108 000€ dont une partie sera affectée à l'investissement en 2015 si nécessaire.

Le budget 2015 proposé, l'est dans un contexte tendu, avec une augmentation des dépenses (coût des nouveaux rythmes scolaires en année pleine, financement des contrats territoriaux des rivières de la Creuse et de l'Anglin, mise en place du service Urbanisme) et baisse des dotations de l'Etat.

Il a été établi avec rigueur et prudence.

Celui-ci s'établit en dépenses et en recettes :

Fonctionnement	à 10 087 286€
Investissement	à 2 921 077€

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

-Charges à caractère général	1 387 850€
-Charges de personnel	3 650 000€
-Participations (SYMCTOM, FNGIR, Communes)	2 765 000€
-Autres charges de gestion (Indemnités, service incendie, cotisation PNR Centres de loisirs)	1 229 815€
-Charges financières(intérêts)	185 000€
-Dotations aux amortissements	270 000€

Les principales recettes de fonctionnement :

-report de l'excédent	1 108 784€
-Produits services (recettes centres de loisirs, cantines, garderies, multi accueil)	597 500€
-impôts et taxes ordures ménagères	6 508 500€
-dotations et subventions	1 660 905€

Les principales réalisations prévues en investissement sont :

-Remboursement du capital des emprunts	450 000€
-scolaires	732 000€
<i>Dont Matériel et mobiliers</i>	45 000€
<i>Matériels cantines</i>	20 000€
<i>Travaux dans les écoles</i>	92 000€
<i>Toitures photovoltaïques</i>	420 000€
-Matériel pour l'équipe verte (Tracteur débroussailleuse)	63 500€
-Lecture publique	52 030€

(matériel informatique et mobilier pour les bibliothèques)	
-Développement économique	252 710€
<i>Dont</i>	
<i>étude de la Chambre des Métiers</i>	<i>12 000€</i>
<i>Aménagement ZA de Pouligny</i>	<i>22 000€</i>
<i>Aménagement ZA de Rivarennnes</i>	<i>26 710€</i>
<i>Haut débit participation RIP</i>	<i>65 500€</i>
<i>Achat bâtiment DDT</i>	<i>105 000€</i>
<i>(rue Villebois Mareuil)</i>	
-Tourisme	320 940€
<i>Dont salle expo à Néons</i>	<i>248 000€</i>
-Animation	482 000€
-Cœur de Villages	200 000€
<i>(Opération sur Saint Aigny)</i>	

Pour un total d'investissement de 1 700 000€.

Ces travaux sont financés par des subventions de l'Etat, de la Région, du Département et par l'emprunt.

Le taux des 4 taxes est maintenu pour 2015 :

Taxe d'habitation	9.75%
Taxe foncier bâti	9.73%
Taxe foncier non bâti	20.60%
CFE	11.88%
(contribution foncière des entreprises)	

Les principaux investissements qui seront réalisés ou lancés en 2015 et qui font l'objet d'un budget annexe :

Le réseau de chaleur du Blanc	1 983 908€
La création d'un hôtel d'entreprises au Blanc	1 393 981€
La maison de santé pluridisciplinaire au Blanc	1 939 440€
L'unité de Méthanisation à CIRON	1 785 150€

Lors de sa réunion du 15 juin 2015.

La communauté de communes Brenne Val de Creuse a délibéré pour prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunale

Le bilan d'activités de l'année 2014 peut être consulté sur le site internet de la CDC :

www.ccbrennevaldecreuse.fr

CIRON AUTREFOIS

Lucien MARTIN, garde champêtre.

1908 - 1961

Bien connu de la population en 1950, faisant intégralement partie du paysage rural de la commune, Lucien MARTIN était un personnage incontournable à Ciron, tout comme le maire, l'instituteur ou le curé. Craint par les contrevenants (mais par ces derniers seulement car,



malgré ses pouvoirs de police municipale, l'homme était sympathique et privilégiait l'entente), de nombreuses tâches lui incombait. Un homme à tout faire : surveillance du territoire de la commune, verbalisation éventuelle des délits, transmission à la population des informations officielles, des télégrammes de la poste, contrôle des gens du voyage, vérification des viandes de boucherie, cantonnier si besoin ... De surcroît, à titre privé, Lucien maniait aisément la tondeuse. Nombre de garçons et d'hommes du village venaient le solliciter pour une coupe de cheveux en règle !

Autrement dit, il pouvait intervenir dans beaucoup d'affaires, certains faisant parfois appel à lui lors de litiges ou de querelles. Les habitants pouvaient compter sur ce serviteur de l'état, Cironnais de souche, dont le caractère doux était empreint de bon sens. Bien des situations furent "arrangées" avant qu'elles ne dégénèrent !



Lucien, au centre, lors de sa captivité en 1940-1944.

C'est en fauchant l'herbe du stade de Ciron, en prévision d'un match de football, qu'il fit une pause chez lui. Il ressentit alors un malaise soudain. Il ne put s'en remettre, laissant son épouse Marie-Thérèse et leurs 5 filles. A l'époque, le 21 juin 1961, jour du solstice d'été, le départ prématuré de cet homme âgé de 53 ans seulement, mit le village en émoi. L'instituteur, Mr Jugie (Voir La Lanterne N°63 de juillet 2013), prit part à l'évènement en exerçant un rôle actif de soutien auprès des enfants. L'une d'entre elle se souvient avec émotion de ce maître venu lui-même l'informer au collège de Saint Gaultier, puis la soutenir dans la suite de sa scolarité. Malgré la peine, elle était arrivée classée 1^{ère} du canton au Certificat d'Etudes Primaires ! Ce qui était une belle performance en ces circonstances, dont le papa aurait été fier.



Cette photo a été prise en Allemagne, au S.T.O (Service du Travail Obligatoire), entre 1940 et 1944. Lucien est au centre, tenant l'écrêteau.

*Bernard JACQUET
Avec le précieux concours de Michelle MARTIN - TARTARIN
Ciron, juin 2015*



Château de la Barre

Quelques photographies du château de La Barre avant sa destruction par un incendie.

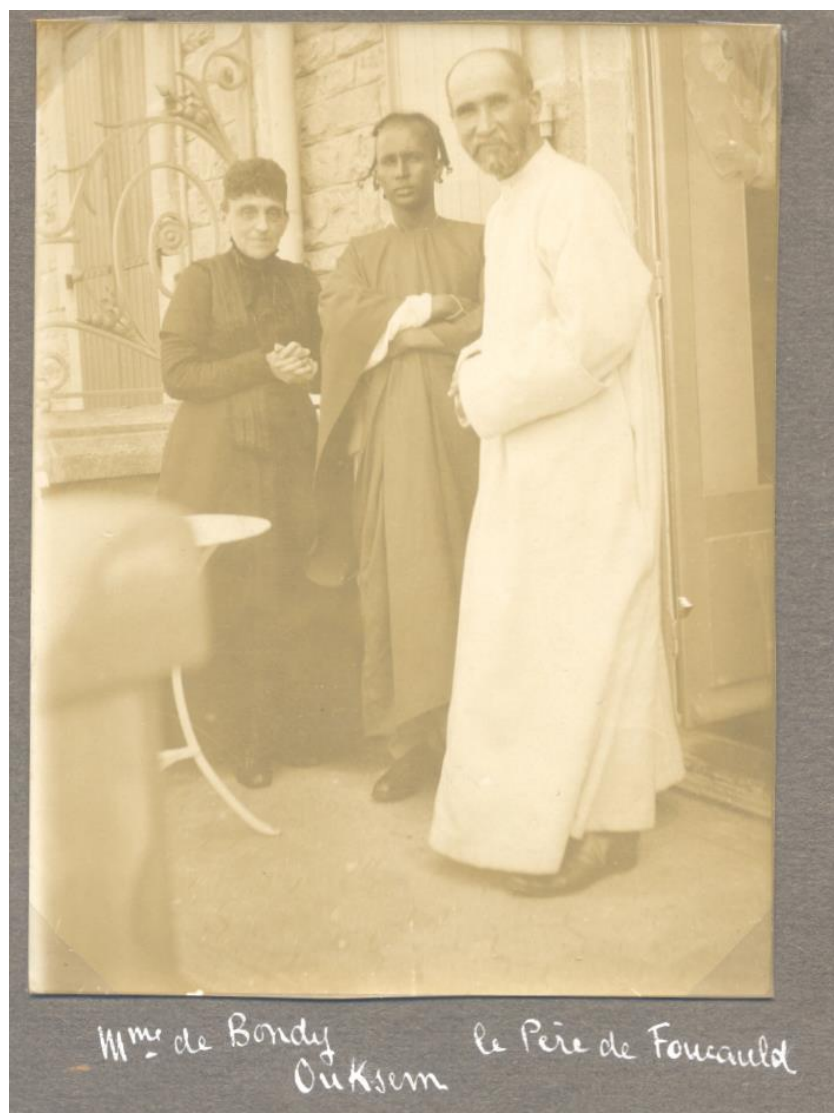


Château de la Barre : facade nord



La Barre: Façade Ouest

La propriétaire Madame de Bondy
avec le père Charles de Foucault et
un nomade du Sahara le jeune
Ouksem



Mme de Bondy
Ouksem le Père de Foucault

Repas des anciens

Le dimanche 26 avril a eu lieu le traditionnel repas des aînés de la commune. Entourés de plus jeunes, famille ou amis, ils ont pu partager un heureux moment de convivialité.



Le conseil municipal et les membres du CCAS étaient là pour les accueillir. Monsieur le maire a prononcé les mots de bienvenue et rappelé à notre souvenir ceux qui nous ont quittés pendant cette année.

L'apéritif et le repas ont été préparés par Soli' Age d'Oulches.



Cinq jeunes de la commune ont assuré le service avec entrain et une grande bienveillance. Un grand merci à tous.

Antoine, Thalia, Léa, Nathalie, Léa

Pendant le repas, les évocations du passé, les nouvelles des familles, des voisins, les projets alimentent les échanges.

A la fin du déjeuner Michel Bouchard à l'accordéon et Robert Blanchard avec ses chansons invitent les danseurs à tourner sur la piste. On sent un grand bonheur à pouvoir danser sur ces airs du passé !

Il est difficile de se quitter après cet après-midi si amical et on a du mal à partir. Quelques personnes malades n'ont pu venir mais elles ont reçu le même repas afin d'être un peu des nôtres.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, que s'est-il passé à l'école ?

Projet aux étangs Foucault

Cette année notre classe de CM1 et CM2 a fait un projet aux étangs Foucault. Nous avons créé un spectacle que l'on a présenté au public .Nous étions des scientifiques. Il y a eu 2 représentations le 13 et 19 mai avec un public différent pour chaque représentation. Plusieurs chansons, plusieurs stations et de la concentration surtout .Mais bon ,tout s'est bien déroulé. Je vais vous citer les chansons que l'on a apprises:

Gens de 2015 Je suis cailloux La légende du chêne Les papillons Le vent du Nord Les oiseaux migrateurs Gens de 2015.

Il y a eu aussi des textes qu'on a appris pour ce beau spectacle. Par exemple il y avait des jeux de mots que l'on a créés .

J'ai beaucoup aimé.

Lise CMI

Dans notre spectacle on racontait qu'on était en 2051 et qu'il y avait eu la grande catastrophe et que nous avions perdu la mémoire. Nous, les scientifiques avons fait appel aux gens de 2015 pour qu'ils nous aident à retrouver la mémoire. Pour aller dans notre dôme il fallait passer dans le transporteur du futur. Donc nous, les scientifiques avons fait découvrir notre gigantesque dôme. A l'intérieur de ce dôme il y a la nature préservée. Tout au long de ce parcours dans le dôme, on s'est arrêté plusieurs fois pour chanter des chansons sur la nature. A la fin, les gens de 2015 ont emprunté la passerelle du passé pour rentrer chez eux en 2015. Un grand merci à Bruno, Michel, Sylvain pour le spectacle et Vincent pour nous avoir proposé de faire un spectacle aux étangs Foucault.

Mélyne CMI



Visite de Madame Cat Zaza :

Le vendredi 27 avril, la classe de CP, CE1, CE2 a eu la visite de Madame Cat Zaza, illustratrice d'album pour enfants dont: « La fille du Calligraphe » faisant partie cette année de la sélection Escapages (série d'album étudiés dans les classes participant à l'opération)



Madame Cat Zaza a fait devant nous des dessins d'animaux étranges en utilisant un pinceau et de l'encre noire . Antonin CE1



J'ai aimé quand elle nous a montré comment elle avait fait les dessins de l'album : « La fille du Calligraphe » Loéva CE2

J'ai beaucoup aimé quand on s'est tous présentés et qu'on lui a donné nos dessins. Pauline CP



Voyage en Auvergne mardi 9 juin 2015 :

Ce qui m'a plu, c'était le petit train qui nous a fait visiter le volcan de Lemptégy.
Louise CP.



J'ai bien aimé quand on est monté à pied sur le Puy des Goules et sur le Sarcoui.
Simon CE2.

Dans le volcan de Lemptégy il y a deux volcans «accrochés». Il y a deux cheminées, on a vu des pierres volcaniques et on en a ramenées. On a vu un film en 4D « Aux origines » et un autre intitulé « La mine explosive »;
On est monté sur le Puy des Goules et on a vu la chaîne des Puys.
J' ai tout aimé.

SIMON CM1

*Le volcan de **Lemptégy** est un volcan effusif. A la fin de la deuxième guerre mondiale, les maisons étaient détruites alors on a creusé le volcan de **Lemptégy** pour récupérer de la **Pierre**. Il est très profond aujourd'hui, on l'a visité, il se situe en **Auvergne** . On est monté sur le **puy des Goules** c'était fatigant mais pour descendre c'était amusant .*

Kérian CM1



Animation SYMCTOM :

J'ai aimé lorsque Dominique est venu en classe pour nous aider à fabriquer la machine à recycler.

Il nous avait apporté un vieux vélo, des cartons, un ordinateur, une trottinette... Mathis CP.

A la visite du centre de tri, j'ai aimé voir les gens qui triaient les déchets des sacs jaunes.
Amandine CE2.

J'ai adoré quand Marco a déposé la benne de son camion au centre de tri. Axelle CE1.



La fête de fin d'année

Nous avons fait la fête de fin d'année à la salle des fêtes d'Oulches le 26 Juin 2015. Nous avons fait un spectacle sur le tri des déchets car les 3 classes ont travaillé avec le SYMCTOM de Le Blanc.

Nous avons fait un défilé avec les objets que nous avons fabriqués. Nous avons parlé de la machine à recycler, elle permet de fabriquer des objets à partir d'objets recyclés comme par exemple les bouteilles d'eau.

Moi j'ai pensé que ce spectacle était très bien.

Eulalie CM1

Le vendredi 26 juin nous avons fait notre spectacle de fin d'année .

La fête de fin d'année portait sur le recyclage car les maternelles, les CP,CE1,CE2,CM1,et CM2 ont travaillé avec le SYMCTOM .Un agent du SYMCTOM qui s'appelle Dominique est intervenu dans les classes .Le déroulement de la soirée s'est passée en plusieurs moments : au début nous avons fait une mini pièce de théâtre puis nous avons fait fonctionner la machine à recycler, nous avons fait un défilé, il y a eu la remise des dictionnaires et la kermesse qui a suivi .

Dorianne CM2



SOCIETE MUSICALE D'EDUCATION POPULAIRE "AMICALE CIRONNAISE "

L'Assemblée Générale de l'Amicale Cironnaise s'est tenue le 12 avril 2015 à la salle de la mairie sous la présidence de Mr Gérard DEFEZ, maire.

Mme Sylvie Labelle, secrétaire a présenté le compte rendu moral de l'année dernière et Mr Didier MOREAU, trésorier a présenté le compte rendu financier.

Le nombre d'élèves est de 6 enfants et de 2 adultes. Les cours sont toujours dispensés par Mr Selleron le samedi après-midi à la salle paroissiale et 7 élèves ont participé au stage organisé par la FSMI (fédération des sociétés musicales de l'Indre) à Déols pendant les vacances de Pâques.

Monsieur Frédéric BEUN a été reconduit président. Il a tenu à rendre hommage à Mr Daniel Joubert, président fondateur de l'Amicale Cironnaise et qui nous a quittés en début d'année.

La fête de la musique a eu lieu le samedi 27 juin à la salle des fêtes et cette année, le président a voulu la rendre plus festive. Le matin avait lieu les portes ouvertes et à 20 heures l'amicale a animé le repas.

La sainte-Cécile est prévue le dimanche 22 novembre avec une messe en l'église de CIRON.





Notre assemblée générale a eu lieu le
Vendredi 17 avril 2015.

Ré-élection du bureau :

Présidente : Marianne WANLIN, Vice-président : Dominique LABELLE
Secrétaire : Catherine CAMUS Trésorière : Françoise CREPIN,

Les membres : Marie-Hélène Bannier, Florence Blondeau, Florence Boutet, Bernard Caillaud, Maria Guerin, Pierre Feignant, Sylvie Labelle, Pierre Lauzanne, Karine Soulas, Evelyne et Richard Violet.

SOIRÉE CHOUROUTE

Le comité des fêtes et l'US Ciron ont organisé ensemble, une soirée choucroute le 07 mars 2015. Les participants ont passé une bonne soirée !! Ambiance sympathique.

RANDONNÉE

Notre randonnée a eu lieu le Dimanche 26 Avril 2015. Vététistes et randonneurs étaient présents pour ces deux activités sportives. Tous ont passé une bonne journée.
Merci à tous les participants.

RALLYE TOURISTIQUE

Le comité des fêtes a réorganisé un rallye touristique sur 6 communes aux alentours de ciron, avec 40 questions, le Dimanche 07 Juin 2015. Malheureusement, il y a eu très peu de participants. Malgré cela, à l'arrivée nous avons pris un verre de l'amitié, et cela dans une ambiance convivial et familial. Nous allons réfléchir à améliorer cette manifestation, peut être choisir une autre date (juillet / août)

BROCANTE

Cette année, notre brocante aura lieu

Dimanche 05 Juillet 2015. Comme les années passées, RDV pour les brocanteurs à 06 h 30 à l'ancienne gare de CIRON. Pour les visiteurs, toute la journée.

Restauration rapide sur place. 1.50 € le mètre linéaire.

FÊTE CHAMPÊTRE
DÎNER-SPECTACLE PYRO-MÉLODIQUE-BAL POPULAIRE

SAMEDI 25 JUILLET 2015

RDV sur le stade de football à partir de
19h

Programme de la soirée :

Apéritif Offert Dîner Champêtre Bal gratuit
Spectacle pyro-mélodique

Tarif : Adultes 14 € - Enfants 7 € (jusqu'à 12 ans)

Repas et soirée animés par **"Les Fêtards"**

Renseignements et/ou Inscriptions :

06.98.54.18.84 - 06.81.64.11.13

02.54.37.79.93 - 02.54.37.97.07



Amicale **B**ouliste **C**ironnaise

Début mai, nos adhérents, ont repris l'entraînement. Nous rappelons que ceux-ci ont lieu tous les mardi et vendredi à partir de 20h30, place de la gare à CIRON

En provenance de Belabre, Mézières en Brenne, St Gaultier, de nouveaux joueurs ont rejoints notre Amicale.

C'est une très grande satisfaction pour le club.

Trois concours OPEN seront organisés Place de la Gare à CIRON

Voici les dates

Dimanche 12 juillet 2015

Dimanche 09 aout 2015

Dimanche 06 septembre 2015

Au nom de l'Amicale, je souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

A très bientôt

**Le Président
Georges PICHON**

UNION SPORTIVE CIRON

La saison sportive de nos footballeurs vient de se terminer, c'est le moment du bilan pour nos deux équipes.

Pour son retour en 3^{ème} Division, l'équipe première a fini à la **3^{ème} place** de son groupe avec 63 points. Son parcours après la trêve hivernale a été de 9 victoires, 1 nul et 1 défaite par pénalité sur un total de 11 matchs effectués. L'équipe loupe la montée en 2^{ème} division pour quelques points seulement.

Une montée qui n'a pas échappé à notre équipe réserve. Elle a terminé à la **2^{ème} place** de son groupe avec 55 points et accède ainsi à la 4^{ème} division pour la prochaine saison. Après la trêve hivernale notre équipe a obtenu un total de 6 victoires et 4 défaites en 10 matchs joués.

Félicitations à tous nos joueurs pour ce très bon parcours en championnat où nos deux équipes ont joué le haut de tableau sur l'ensemble de la saison avec une montée à la clé pour notre réserve.

Classement de nos équipes

Equipe 1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Ass J. Chateauroux	73	22	17	1	4	0	76	26	0	50
2	E. Chatre Ang	67	22	14	3	5	0	71	33	0	38
3	Ciron Us	63	22	13	3	6	0	58	28	0	30
4	U.S. Le Blanc 2	61	22	13	1	8	0	59	23	0	36
5	Belabre Ss	60	22	11	5	6	0	57	28	0	29
6	Pont Chretien	59	22	11	4	7	0	33	25	0	8
7	La Perouille Fc	53	22	10	1	11	0	60	49	0	11
8	St Gau-Thenay 2	49	22	7	6	9	0	48	52	0	-4
9	Parnac V.A Ac 2	45	22	7	3	11	1	33	54	0	-21
10	Montchevrier	40	22	5	3	14	0	30	63	0	-33
11	St Marcel Asc	39	22	5	3	14	0	37	65	0	-28
12	Frat. Et U.S. St Ben 2	21	22	0	1	20	1	15	133	0	-118

Equipe 2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Tendu As	58	18	13	1	4	0	45	17	0	28
2	Ciron Us 2	55	18	12	1	5	0	39	17	0	22
3	Pont Chretien 2	53	18	11	2	5	0	36	17	0	19
4	Lignac Us	51	18	10	3	5	0	43	28	0	15
5	Parnac V.A Ac 3	49	18	9	4	5	0	37	32	0	5
6	Tilly Us	47	18	9	2	7	0	32	29	0	3
7	Prissac Ac	46	18	8	4	6	0	30	28	0	2
8	E. Chatre Ang 2	34	18	4	4	10	0	25	37	0	-12
9	E. Ceaulmont 2	27	18	3	1	13	1	25	49	0	-24
10	Chaillac Us 3	9	18	0	0	9	9	5	63	0	-58

Comme chaque fin de saison a eu lieu l'assemblée générale du club le dimanche 7 Juin. Le bureau a connu un changement celui de vice président. L'actuel vice président Mr Hellière Thierry à laisser sa place à Mr Bourcier Yannick.

Le championnat reprendra début Septembre pour nos deux équipes, les entraînements feront leurs retours à partir du mardi 18 Août à 19h au stade.

Le club est toujours prêt à accueillir de nouveaux joueurs ou dirigeants alors si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter Mme Obiang au 02.54.37.98.13 ou Mr Defez à la Mairie de Ciron.

BONNES VACANCES À TOUS



SOUVENIR 1988



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Indre

bilan 2014

Quelle eau buvez-vous ?



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Syndicat de CIRON-OULCHES

Quelques recommandations



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Laissez-la couler un instant avant de la boire.



La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé. Plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, les chauffe-eaux et appareils électroménagers.



Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



A dose modérée le fluor est bénéfique pour la santé, notamment pour la prévention de la carie dentaire. En deçà de 0,5 mg/l, un apport complémentaire après avis médical, est conseillé (sel fluoré, dentifrice fluoré, ...)



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de CIRON-OULCHES (945 habitants) exploite en régie son réseau de production et distribution d'eau potable.

Ressources en eau

L'eau provient du forage de Scoury implanté en vallée de la Creuse, en amont du hameau du même nom. L'eau subit un simple traitement de désinfection avant mise en distribution. La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée par arrêté préfectoral du 8 novembre 2012.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les 2 seules communes de Ciron et Oulches.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits. **Ainsi, 10 prélèvements donnant lieu à l'analyse de 598 paramètres ont été réalisés en 2014 pour l'ensemble du syndicat.** En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration.

Les résultats de ces analyses sont consultables au siège du syndicat, en mairie, mais aussi sur le site Internet www.eaupotable.sante.gouv.fr.

Les principaux résultats d'analyses

(parmi 73 paramètres analysés dont 297 substances recherchées pour le seul paramètre pesticides)

paramètre	unité	limite qualité	résultat	commentaire
Bactériologie	%	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	tous résultats conformes	EAU TRES SATISFAISANTE
Dureté (TH)	°F	-	moyenne : 25	EAU CALCAIRE, DURE
Nitrates	mg/l	50	moyenne : 24,2	EAU CONFORME
Turbidité	NFU	2 référence de qualité	tous résultats conformes	EAU SATISFAISANTE
Fluor	mg/l	1,5	inférieur à 0,3	EAU FAIBLEMENT FLUOREE
Pesticides	µg/l *	0,1	tous résultats conformes	EAU CONFORME

1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/l

Conclusion sanitaire globale

La qualité générale de l'eau distribuée par le syndicat intercommunal de CIRON-OULCHES en 2014 s'est avérée très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés.

Pour le délégué territorial
L'ingénieur général du génie sanitaire
Rémy PARKER

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 2
 Edité le : 09/05/2015

SIAEP CIRON OULCHES

Mairie
 36300 CIRON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE15-47269		Analyse demandée par : ARS du Centre - DT de L'INDRE		
Identification échantillon : LSE1505-17580-1		N° Prélèvement : 00051723		
N° Analyse :	00062214			
Nature:	Eau de distribution			
Lieu de Prélèvement :	BOURG			
Localisation exacte :	LONGEFONT 3 RTE DE CORS MR PLISSONNEAU CUISINE			
Dept et commune :	36 OULCHES			
UGE :	0039 - SIAEP CIRON OULCHES			
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE	PSV :	0000000740	
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1	
Nom de l'exploitant :	SIAEP CIRON OULCHES		Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CIRON OULCHES		Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 05/05/2015 à 10h48 Réceptionné le 05/05/2015			
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ROUSSEL Karine			
	Prélèvement accrédité			
	Flaconnage CARSO-LSEHL			

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 05/05/2015

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	36D1	15.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v2	25	#
pH sur le terrain	36D1	7.20	-	Electrochimie		6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	36D1	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	36D1	0.30	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	36D1	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C	36D1	6	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C	36D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 09/05/2015

Identification échantillon : LSE1505-17580-1

Destinataire : SIAEP CIRON OULCHES

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	CONTRÔLE
Escherichia coli	36D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	36D1	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	36D1	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	36D1	1 Chlore	-	Qualitative			
Saveur	36D1	1 Chlore	-	Qualitative			
Odeur à 25 °C : seuil	36D1	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte		3
Saveur à 25 °C : seuil	36D1	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte		3
Couleur apparente (eau brute)	36D1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	36D1	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		#
Couleur	36D1	0	-	Qualitative			
Turbidité	36D1	0.46	NFU	Néphélobimétrie	NF EN ISO 7027		2 #
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique brute à 25°C	36D1	525	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100	#
Cations							
Ammonium	36D1	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #
Anions							
Nitrates	36D1	20.7	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#

36D1

ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (DDASS36)

Ludovic RIMBAULT
Responsable Technique Microbiologie



